RAPPORT ANNUEL 2006-2007
INNOVATECH RÉGIONS RESSOURCES

TABLES DES MATIÈRES

Rapport d'activités 3
Rapport de la direction 5
Rapport du vérificateur général 8
Société Innovatech Régions ressources – Bilan 9
Société Innovatech Régions ressources – Résultats et déficit cumulé 10
Société Innovatech Régions ressources – Flux de trésorerie 11
Société Innovatech Régions ressources – Notes complémentaires 12

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PRINCIPAUX RÉSULTATS

L'exercice 2006-2007 est le premier exercice complet pour la Société depuis sa transformation à la suite d'une entente entre le gouvernement du Québec et Desjardins Capital de risque. Cette entente a donné lieu à la création de Desjardins-Innovatech S.E.C., qui a conservé la mission d'Innovatech Régions ressources et son autonomie d'intervention.

En novembre 2006, Capital régional et coopératif Desjardins a fait une mise de fonds supplémentaire de 20 000 000 $ au comptant. À la suite de cette nouvelle mise de fonds, les parts détenues par la Société Innovatech Régions ressources représentent un intérêt de commanditaire de 33,9 % dans Desjardins-Innovatech S.E.C.

Pour le présent exercice, la Société a enregistré une perte nette de 1 351 022 $, celle-ci découlant principalement de moins-values non réalisées sur placements de 1 648 259 $.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

GESTION

Le conseil d'administration de la Société compte trois (3) membres.

Au 31 mars 2007, le conseil d'administration d'Innovatech Régions ressources était composé des personnes suivantes :

M^{e} Pierre B. Lafrenière, président du conseil
Vice-président principal aux affaires corporatives et secrétaire général, Investissement Québec

M. André Côté, administrateur
Premier vice-président à l'administration générale, Investissement Québec

M. Denis Valois, administrateur
Directeur des mesures fiscales, Investissement Québec

En vertu d'une entente de services, le conseil d'administration a confié la gestion des affaires courantes de la Société à Investissement Québec, laquelle produit une reddition de compte appropriée.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société Innovatech Régions ressources ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

La Société reconnaît qu'elle a la responsabilité de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, et il a approuvé les états financiers.

Le vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.

M[e] Pierre B. Lafrenière
Président du conseil d'administration

M. André Côté
Administrateur

États financiers

31 mars 2007

Rapport du vérificateur

Au Ministre des Finances

J’ai vérifié le bilan de la Société Innovatech Régions ressources au 31 mars 2007, l'état des résultats et du déficit cumulé ainsi que l'état des flux de trésorerie de l’exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l’assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d’inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l’appui des montants et des autres éléments d’information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l’évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu’une appréciation de la présentation d’ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l’exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu’à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu’au cours de l’exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Renaud Lachance, CA

Québec, le 22 janvier 2008

Société Innovatech Régions ressources

Bilan

Au 31 mars

	2007	2006
ACTIF		
Encaisse	**7 076 $**	1 $
Placement temporaire, acceptation bancaire, 4,32%, échéant le 11 avril 2007	**2 699 801**	2 675 442
Placements (note 3)	**23 866 017**	25 514 276
Autres éléments d'actif	**20 455**	12 175
	26 593 349 $	28 201 894 $
PASSIF ET AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Passif		
Charge à payer à une entité apparentée sous contrôle commun	**116 647 $**	34 240 $
Provision pour caution à une institution financière	**1 000 000**	1 339 930
	1 116 647	1 374 170
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions (note 4)	**51 250 000**	51 250 000
Déficit cumulé	**(25 773 298)**	(24 422 276)
	25 476 702	26 827 724
	26 593 349 $	28 201 894 $

ÉVENTUALITÉ (note 7)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Pierre-B. Lafrenière
Président du conseil d'administration

André Côté
Administrateur

Société Innovatech Régions ressources

Résultats et déficit cumulé

De l'exercice terminé le 31 mars

	2007	2006
PRODUITS		
Revenus des placements	**- $**	666 845 $
Pertes réalisées sur disposition de placements	**-**	(901 368)
Intérêts sur placements temporaires	**114 632**	91 346
Honoraires de gestion	**-**	26 400
	114 632	(116 777)
CHARGES		
Charges d'investissement		
Moins-values non réalisées sur placements	**1 648 259**	185 724
Provision pour caution	**(339 930)**	1 300 000
	1 308 329	1 485 724
Charges de fonctionnement		
Traitements et avantages sociaux	**18 000**	245 268
Services professionnels et contractuels	**53 758**	100 838
Honoraires de service administratif - Entité apparentée sous contrôle commun	**74 269**	34 240
Loyer	**-**	17 818
Publicité et promotion	**-**	50
Déplacements et développement des affaires	**-**	30 415
Frais de bureau	**148**	10 081
Assurances	**11 150**	3 556
Communications	**-**	5 645
Perte sur disposition d'immobilisations	**-**	86 900
Amortissement des immobilisations	**-**	5 906
	157 325	540 717
PERTE NETTE	**(1 351 022)**	(2 143 218)
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT	**(24 422 276)**	(22 279 058)
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN	**(25 773 298) $**	(24 422 276) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société Innovatech Régions ressources

Flux de trésorerie

De l'exercice terminé le 31 mars

	2007	2006
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	**(1 351 022) $**	(2 143 218) $
Ajustements pour:		
Amortissement des immobilisations	**-**	5 906
Intérêts capitalisés sur les placements	**-**	(284 148)
Moins-values non réalisées sur placements	**1 648 259**	185 724
Provision pour caution	**(339 930)**	-
Perte sur disposition d'immobilisations	**-**	86 900
Pertes réalisées sur disposition de placements	**-**	901 368
	(42 693)	(1 247 468)
Variation des actifs et des passifs liés à l'exploitation :		
Autres éléments d'actif	**(8 280)**	5 323
Charge à payer à une entité apparentée sous contrôle commun	**82 407**	(161 004)
	74 127	(155 681)
	31 434	(1 403 149)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de disposition d'immobilisations	**-**	17 000
Acquisition de placements	**-**	(26 667 500)
Recouvrement de placements	**-**	284 970
Produit de disposition de placements	**-**	25 465 310
	-	(900 220)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**31 434**	(2 303 369)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	**2 675 443**	4 978 812
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	**2 706 877 $**	2 675 443 $
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	**7 076 $**	1 $
Placement temporaire	**2 699 801**	2 675 442
	2 706 877 $	2 675 443 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société Innovatech Régions ressources

Notes complémentaires

Au 31 mars 2007

1. CONSTITUTION ET MISSION

La Société Innovatech Régions ressources est une personne morale de droit public constituée en vertu de la loi qui la régit, soit la *Loi sur la Société Innovatech Régions ressources* (L.R.Q. chapitre S-17.5). La Société a pour mission de promouvoir et de soutenir les initiatives propres à accroître la capacité d'innovation technologique sur le territoire déterminé dans sa loi constitutive et à améliorer ainsi la compétitivité et la croissance économique du Québec.

La Société se définit comme une société de placement, plus précisément comme un organisme de capital de risque, c'est-à-dire que ses engagements d'investissement sont pris sous forme de placements spéculatifs dans des sociétés présentant de fortes probabilités de croissance.

En vertu de l'article 3 de sa loi constitutive, la Société est mandataire de l'État, et, par conséquent, n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu au Québec et au Canada.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des éléments d'actif et de passif, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie
La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les placements temporaires facilement convertibles à court terme, en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Placements temporaires
Les placements temporaires sont comptabilisés à leur juste valeur.

Placements
Les placements, comprenant des parts dans une société en commandite et un prêt, sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur des parts dans la société en commandite est basée sur les états financiers vérifiés de cette société au 31 décembre et ajustée des opérations importantes de cette dernière pendant la période de décalage qui, à titre de société de placement, est évaluée à la juste valeur. La juste valeur du prêt est établie selon les techniques d'évaluation sur le marché. Les hypothèses significatives prises en compte dans l'établissement de la juste valeur peuvent inclure le taux d'actualisation ou de capitalisation, le taux d'escompte, le taux de rendement et la pondération des résultats prévisionnels.

3. PLACEMENTS

	2007	2006
Placement dans Desjardins - Innovatech S.E.C. (33,9 % des parts émises au 31 mars 2007; 46,1% au 31 mars 2006)	**23 866 017 $**	25 514 276 $

La Société détient également un placement sous forme de prêt dont la juste valeur est nulle.

4. CAPITAL-ACTIONS

En vertu de la *Loi sur la Société Innovatech Régions ressources (L.R.Q. chapitre S-17,5)*, la Société est dotée d'un fonds social autorisé de 100 000 000$.

	2007	2006
Autorisé:		
1 000 000 d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 100$ chacune		
Émis et payé:		
512 500 actions ordinaires	**51 250 000 $**	51 250 000 $

Les actions du fonds social de la Société font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de leur échéance à court terme, la juste valeur de l'encaisse et de la charge à payer à une entité apparenté sous contrôle commun est considérée comme équivalente à leur valeur comptable.

La juste valeur de la provision pour caution à une institution financière est considérée égale à la valeur comptable en raison de son échéance rapprochée.

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentées déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

7. ÉVENTUALITÉ

En vertu du décret 684-2005 du gouvernement du Québec, la Société a acquis, le 4 juillet 2005, 26 500 000 parts de Desjardins - Innovatech S.E.C., à un prix équivalent à la juste valeur des actifs cédés en échange, soit 26 500 000 $. Ces actifs correspondaient à la quasi-totalité du portefeuille de la Société, soit 24 965 310 $ ainsi qu'à une somme de 1 534 690 $ comptant. Les parts représentent un intérêt de commanditaire de 46,9 %. Le deuxième commanditaire, Capital régional et coopératif Desjardins, a effectué une mise de fonds de 30 000 000 $ pour des parts représentant un intérêt de commanditaire de 53,1%. Le commandité est Desjardins Capital de risque inc., lequel a contribué par un montant de 564 $. À la suite de l'ajustement de la juste valeur d'un placement pour un montant de 800 000 $, le taux de participation de la Société dans Desjardins - Innovatech S.E.C. a été réduit à 46,1 % au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006.

Le 2 novembre 2006, Capital régional et coopératif Desjardins a effectué une mise de fonds supplémentaire de 20 000 000 $ au comptant pour 20 115 867 parts. À la suite de cette nouvelle de mise de fonds, les parts détenues par Capital régional et coopératif Desjardins et Société Innovatech Régions ressources représentent respectivement un intérêt de commanditaire de 66,1 % et de 33,9 %.

Le produit de disposition des placements pourra être augmenté jusqu'à concurrence de 1 300 000 $, lors de la libération d'une caution assumée par la Société, laquelle a été émise le 21 juin 2005. L'ajustement sera traité, s'il y a lieu, en ajustant le nombre de parts détenues par la Société dans la société en commandite.

8. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice 2006 ont été reclassés afin de les rendre conforme à la présentation adoptée en 2007.